

Paris, le 2 août 2012

Madame la Présidente,
Monsieur le Sénateur,

Votre courrier du 18 juin 2012 a retenu toute mon attention. Les mémoires collectives des deux côtés de la Méditerranée entretiennent une guerre larvée de rancœurs qui perturbe incessamment les relations entre les deux pays.

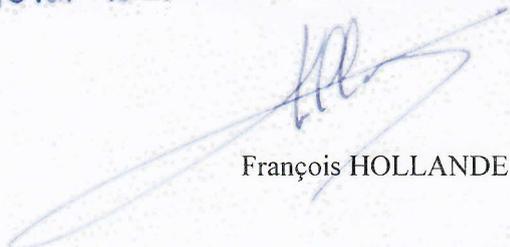
L'année 1962 a mis fin aux atrocités de la guerre d'Algérie. Il avait fallu l'autorité du Général de Gaulle pour s'inspirer enfin de la clairvoyance de Mendès-France qui avait su, à son époque, mettre fin à la guerre d'Indochine. Cette guerre, responsable, de part et d'autre, de tant de morts et de tant de tragédies humaines, ne fut reconnue comme telle que par le Gouvernement de Lionel Jospin, qui a ainsi ouvert la voie à une reconnaissance officielle de la France de sa responsabilité historique dans le drame colonial. Ce travail de mémoire doit se poursuivre, en France, comme en Algérie.

J'entends développer durant mon mandat ce travail important de réconciliation entre la France et l'Algérie. Il est nécessaire de refondre les relations entre nos deux pays sur un partenariat nouveau qui pourrait se concrétiser, si l'Algérie y est disposée, par un grand traité d'amitié.

Nous avons le devoir, à l'égard des générations présentes et futures de développer les synergies évidentes entre la France et l'Algérie.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Sénateur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement



François HOLLANDE

Madame Nicole BORVO COHEN-SEAT
Présidente du groupe communiste, républicain et citoyen

Monsieur Guy FISCHER
Sénateur du Rhône